

le LIEN de Landiras

LETTRE D'INFORMATION
ET DE NOUVELLES

JANVIER 2023

Édito du Maire



Sommaire

◆ Vie municipale

Travaux RD11	p2
Aire de jeux pour enfants.....	p2
Cérémonie du 11 Novembre et remise de récompenses.....	p3
CM du 10 octobre 2022	p3/4

◆ Cadre de vie

Cambrjolages.....	p5
Action Seniors en vacances....	p5
Les déjections canines	p6
Conférence sur la forêt	p6
France Services	p7
Économies d'énergie.....	p7
Ateliers numériques	p8

◆ Jeunesse

Restaurant scolaire.....	p9
Le périscolaire se modernise .	p9
Séjours enfants.....	p10

◆ Festivités

Jazz Chamber Orchestra.....	p11
Nicolas Saez	p11
Spectacle Osmose.....	p12
C ^{ie} Le Chat perplexe.....	p12

◆ Vie associative

Vivre ensemble.....	p13
AGRL.....	p13
Le rayon vert.....	p13
Arts et gourmandises	p14
APE La Loco	p14
Le Bivouak'	p15

◆ Divers

Batsères : un pin parasol contre l'oubli.....	p16
Proverbe gascon.....	p16
Numéros utiles	p16

Chères Landiranaïses, Chers Landiranaïses,

Après l'incontournable trêve des confiseurs, et pour les plus jeunes, de salutaires vacances scolaires, chacun a repris le cours de ses activités. Le mois de janvier, souvent marqué par de désagréables intempéries et peut-être par des coupures de gaz ou d'électricité, se rachète en étant le mois des vœux, des galettes et des jours qui commencent à rallonger.

Les années se succèdent et les programmes que nous avons à cœur d'accomplir pour le bien de tous nous amènent à jeter un regard à ce que sera 2023. C'est ainsi que nous devrions voir enfin les travaux concernant le supermarché et la station d'essence sortir de terre avec une ouverture dans le troisième trimestre.

L'aménagement de la RD11 (1^{ère} tranche) à l'entrée du Bourg côté de Menon devrait également démarquer ; en premier le parking de la salle polyvalente et l'exutoire de récupération des eaux pluviales, situé en aval dans l'acacière qui est à proximité, puis les bordures piétonnières et cyclistes.

Ensuite, une fois l'emplacement décidé (car plusieurs solutions sont à l'étude), la mise en route de jardins partagés à destination des Landiranaïses qui le souhaitent.

Également il va falloir prendre en compte les économies énergétiques. Et je pense particulièrement à l'éclairage nocturne qu'il n'est pas question d'éteindre : nous continuerons le remplacement des lampes actuelles par du LED et des régulateurs d'intensité.

Je tiens à remercier chaleureusement le personnel et les élus du Conseil municipal pour leurs actions lors des feux hors norme de juillet et d'août, et notamment la DFCI qui a fait un travail remarquable pendant près de 2 mois 1/2.

Souhaitons que 2023 ne soit pas la répétition de 2022 à ce niveau.

Une bonne année à tous ceux que vous aimez, que nous aimons, qui sont notre raison d'être, notre meilleur encouragement pour affronter le quotidien.

Que 2023 voit arriver le bout du tunnel de cette crise qui nous frappe depuis bientôt trois ans.

Voilà, j'avais à cœur de vous informer au seuil de cette année nouvelle.

Très bonne année 2023 : qu'elle vous apporte joie, bonheur et santé.

Bien à vous
Jean-Marc Pelletant

Un couple Landiranaïses à l'honneur

65 ans de mariage, Noces de Palissandre pour Marc et Jeannie Vermis. Jeannie est née en 1937 à Landiras. Son papa Omer, qu'elle n'a connu qu'à l'âge de 8 ans, au retour de la guerre, était né lui aussi à Landiras en 1904. Peintre en bâtiment, son atelier était à l'emplacement actuel de l'association du Bivouak'. Sa maman, Madeleine, née en 1903 à Villandraut, était secrétaire de mairie à Landiras de 1936 à 1959.

Très jeune, Jeannie a commencé son activité professionnelle dans la droguerie familiale située derrière l'église de Landiras. Le dimanche, seul jour de repos, les jeunes du canton enfourchaient vélos, mobylettes ou scooters Vespa pour se rendre au Casino de Cérons pour danser tout l'après-midi et s'amuser.

C'est là, qu'un beau jeune homme de 24 ans, Marc, né à Barsac en 1932 a surgi de la piste de danse et proposé à Jeannie des danses endiablées. L'année suivante, le 9 novembre 1957, ils se sont mariés à la mairie et à l'église de Landiras. Marc est menuisier, il aime fabriquer de beaux meubles et bureaux à ses petits-enfants.

Quel bonheur, 3 enfants, 5 petits-enfants et 4 arrière-petits enfants pour l'instant.

Que de chemin parcouru ; l'amour du couple est toujours aussi fort malgré la maladie et les imprévus de la vie.

Nous souhaitons à ce beau couple uni, un joyeux anniversaire de mariage et longue vie ensemble.

Bernard Vermis



Retrouvez tout le programme
des manifestations sur votre
Carte Agenda



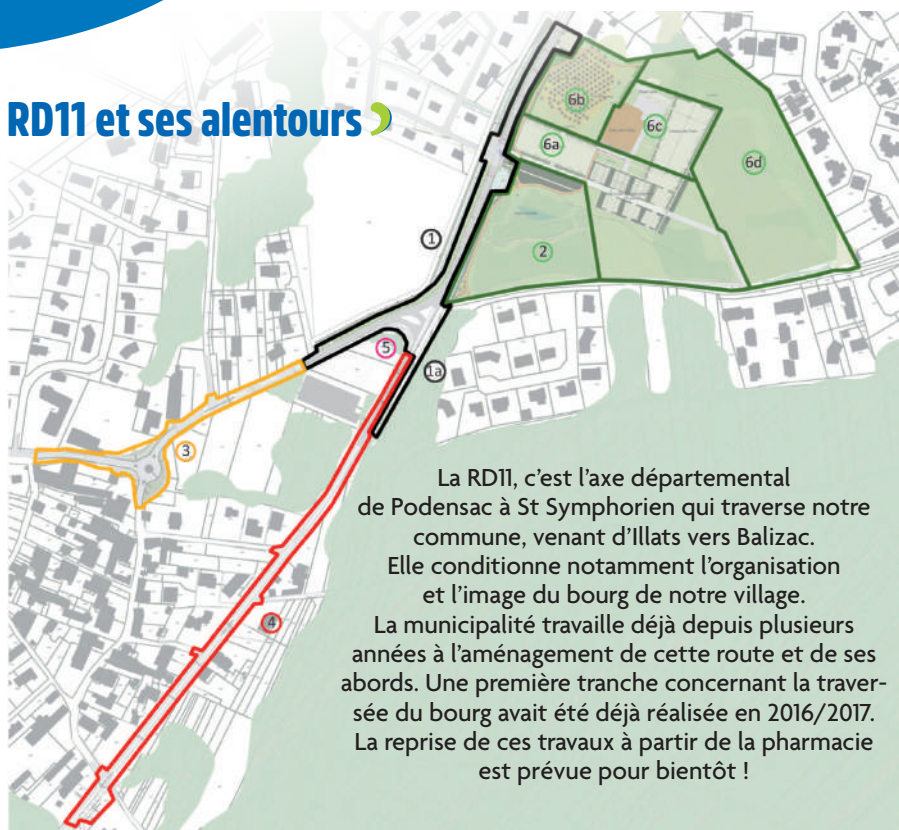
Les travaux de la RD11 et ses alentours

Il y aura plusieurs phases, découpées pour des raisons techniques et financières :

- ▶ Aménagement du pourtour de la salle polyvalente (circulation automobiles et piétons, parking, réception des eaux pluviales, champ de foire).
- ▶ Création d'une voie partagée vélo/piéton sécurisée, permettant de relier le centre-bourg au quartier de Menon notamment (en passant par la salle polyvalente et le futur supermarché). Aménagement du parking en face de la pharmacie.
- ▶ Création d'un cheminement piéton le long de la RD125 (route de Guillos) pour relier la rue du 15 août.
- ▶ Création d'un cheminement piéton le long de la RD11 (route de Balizac) avec l'aménagement du carrefour de Biagaut et la création d'un parking paysagé.
- ▶ Réfection de la chaussée par le Département.

Mais tout ceci n'est pas sans quelques rebondissements, qui ont obligé tous les intervenants (municipalité, bureau d'études, paysagiste, etc) à revoir très régulièrement leurs copies :

- La voie partagée vélo/piéton le long de la RD11 devait s'établir depuis la pharmacie sur la droite de la route (dans le sens Bourg vers Menon), longeant le lotissement en cours de construction.
- Une convention n'ayant pu être concrétisée entre les parties, cette voie verte a dû être réimaginée de l'autre côté, avec



La RD11, c'est l'axe départemental de Podensac à St Symphorien qui traverse notre commune, venant d'Illats vers Balizac.

Elle conditionne notamment l'organisation et l'image du bourg de notre village.

La municipalité travaille déjà depuis plusieurs années à l'aménagement de cette route et de ses abords. Une première tranche concernant la traversée du bourg avait été déjà réalisée en 2016/2017. La reprise de ces travaux à partir de la pharmacie est prévue pour bientôt !

l'ensemble des aménagements à revoir. De plus le bureau d'études Artelia, que la commune avait chargé de définir les ouvrages de collecte et de cheminement des eaux pluviales, nous a prescrit des contraintes supplémentaires.

– Le Centre Routier Départemental s'occupant de notre commune est récemment passé de Langon à Créon. Ce changement a eu pour conséquence une certaine perte d'informations et les budgets départementaux de réfection des routes n'ont pas suivis.

– Cela a pour conséquence de retarder les travaux de chaussée sous maîtrise d'œuvre départementale et de désorganiser le phasage de travaux de l'ensemble du projet.

Celui-ci est complexe, coûteux pour la collectivité, mais semble essentiel à l'évolution de notre commune. Un appel d'offres aux entreprises de travaux sera lancé courant janvier 2023. C'est parti !

Nicolas Mercier

2^e aire de jeux pour enfants

Vous les avez sûrement déjà remarqués... Vos bambins les ont peut-être même déjà essayés...

Les nouveaux jeux pour enfants sont installés !

Et ils sont prêts à accueillir leurs rires, leurs joies, parfois leurs pleurs, puis souvent à nouveau très rapidement leurs sourires ! En effet, c'est à travers le jeu que les enfants restent actifs, apprennent, se font des amis et créent du lien social. Le jeu est donc essentiel au développement et au bien-être des enfants et un ingrédient dans la recette pour une enfance heureuse.

Nous sommes convaincus des multiples bénéfices du jeu, que ce soit l'opportunité de créer des relations positives, de diminuer le stress, d'encourager l'usage de l'imagination, de gagner en confiance en soi...et avant tout de s'amuser.

La 1^{ère} aire de jeux pour enfants a été installée au milieu de l'année 2021. Elle est destinée aux enfants de 6 à 12 ans environ. Il était donc nécessaire d'offrir un espace ludique et convivial pour la tranche d'âge inférieure, c'est-à-dire de 3 à 6 ans.

Cette nouvelle aire comprend un ensemble en hauteur, avec des accès variés, des difficultés adaptées à chacun, un espace de repos favorisant la curiosité, le toucher et la réflexion. Mais aussi un parcours d'équilibre circulaire original et coloré.

Les enfants vont pouvoir développer leur équilibre, leur coordination, leur imagination, leur créativité, leur capacité à ramper et à sauter, l'intérêt du jeu collectif et social, voire du jeu de rôle.

Ces aires de jeux sont les vôtres, utilisez-les et prenez du plaisir à voir vos enfants s'épanouir en s'y amusant !

Nicolas Mercier



Cérémonie du 11 Novembre et remise de récompenses

C'est sous un temps radieux que de nombreux Landiranaïsi ainsi que les membres du conseil municipal se sont retrouvés le 11 Novembre à 11 h place de la mairie afin de commémorer le jour anniversaire de l'Armistice de la Première guerre mondiale.

La cérémonie présidée par le Maire a permis à travers la lecture du discours, suivie de la Marseillaise, de rendre un vibrant hommage à tous les morts pour la France. Une gerbe au pied du monument aux morts a été déposée par M. Pelletant accompagné de deux enfants du Conseil Municipal des Jeunes.

L'ensemble des personnes présentes ont alors pu se rendre dans la salle du foyer municipal afin d'assister à la remise des récompenses aux jeunes diplômés et aux participants au concours des jardins fleuris. Ce fut un moment fort agréable où les membres du conseil municipal ont pu féliciter et échanger avec les participants ainsi que les diplômés.

En partageant ce moment, les administrés présents, ont pu se rendre compte de la diversité de parcours d'orientation des jeunes diplômés de notre commune.



C'est un véritable atout pour l'avenir. Nous tenons donc, à nouveau, à les féliciter notamment après les deux dernières années où leur scolarité a été fortement impactée par la pandémie. Nous souhaitons aussi remercier « les jardiniers » qui année après année, en-

tretiennent et embellissent leurs jardins, balcons et murettes ce qui donne un charme si particulier à notre village. Par la suite le vin d'honneur a permis de clôturer cette fin de matinée, le moment idéal pour échanger notamment avec les nouveaux arrivants dans la commune.

Alexandre Bourillon



Quelques décisions du Conseil Municipal du 10 octobre 2022

Résumé des décisions
par Line BARADUC

Les Conseils municipaux sont ouverts au public

◆ Adhésion au service commun des ADS (Autorisation des Droits du Sol) de la Communauté de communes du Sud Gironde

Suite à la décision des élus de dénoncer la convention entre le SDEEG et la commune, convention qui fixait les modalités d'exercice de ce service instructeur des autorisations du droit des sols et qui prendra fin au 31 décembre 2022.

Le conseil municipal décide d'adhérer au service commun en charge de l'instruction des ADS de la Communauté de Communes du Sud Gironde à partir du 1^{er} janvier 2023 et accepte le projet de convention ayant pour objet de définir les modalités de travail entre la commune et cet autre service instructeur.

◆ Budget principal 2022 : décision modificative N°2

Afin de prendre en compte les dépenses supplémentaires qui se sont imposées d'une part au niveau de la voirie mais aussi du vitrail de l'église sur lequel il a fallu intervenir en urgence, le conseil municipal procède à une décision modificative sur le budget 2022.

Section d'investissement - Dépenses d'investissement (DM n°2)

Travaux voirie communale.....	+ 10 381,43 €
Travaux église.....	+ 8188,57 €
Travaux bâtiments publics.....	+ 1 430 €
Travaux Club house stade municipal.....	- 20 000,00 €
TOTAL.....	0,00 €

	BP 2022 + DM n°1	DM n°2	BP + DM
Dépenses	2 546 237,00 €	000,00 €	2 546 237,00 €
Recettes	2 546 237,00 €	000,00 €	2 546 237,00 €

◆ Subvention aux nouvelles associations 2022 - Complément

Suite à la dissolution de *La Clef Bleue*, celle-ci a procédé à un reversement de 5 000 € à la commune.

Deux nouvelles associations ont par la suite été créées : l'*Association Sportive Landiranaise* et *Les Arts Bleus*. Le Conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes à ces deux associations :

– Association Sportive Landiranaise.....	2 500,00 €
– Les Arts Bleus.....	2 500,00 €
TOTAL.....	5 000,00 €

◆ **Aliénation d'une partie du chemin rural N°91 de Barreyre à Brax et création d'un nouveau tronçon**

Une partie du chemin rural N°91 de Barreyre à Brax passant sur les parcelles B 834 – B 835 – B 836 – B 837 et B 838 et appartenant à l'indivision Boyreau n'était plus utilisée depuis longtemps par les usagers, Monsieur Luc Boyreau représentant de l'indivision a proposé que cette portion du chemin rural 91 fasse l'objet d'un échange avec une partie des parcelles B 839 et B 838 appartenant à l'indivision, modifiant ainsi l'assiette du CR n°91 pour conduire au CR n°90 de Lègue.

Cette opération fait l'objet de deux procédures distinctes : aliénation du chemin rural et ouverture du nouveau tronçon du chemin rural.

La procédure d'enquête publique conjointe ayant été menée, il convient désormais de procéder à la cession et l'acquisition des parcelles concernées ; les frais, droits et émoluments relatifs à ces opérations sont à la charge de la commune. L'acte sera passé auprès du service foncier du SDEEG.

◆ **Échange de parcelles avec les consorts Goua / Dupuy - Modification de la délibération N°2022024**

La commune a engagé une concertation avec les consorts DUPUY/ GOUA afin de procéder à l'échange de l'une de leur parcelle avec une parcelle communale selon le détail suivant :

Cession de parcelles à la commune par les consorts DUPUY / GOUA

- Parcelle H 2608 : 1 a 69 ca soit une parcelle de 42.03 m de longueur sur 4 m de largeur

- Parcelle H 2611 : 0 a 10 ca pour une valeur estimée de 1 850 €.

Cession d'une parcelle aux consorts Dupuy / Goua par la commune

- Parcelle H 2738 : 1 a 12 ca pour une valeur estimée de 1 200 €.

L'échange de parcelles ne pourra être réalisé qu'au moyen de deux actes de vente, soit :

- la vente par Madame Bernadette GOUA à la commune des parcelles H 2608 et H 2611 pour une valeur de 1 850 €.

Le prix de vente desdites parcelles sera payé par compensation par la commune qui s'engage en contrepartie à édifier un mur mitoyen en parpaing le long des parcelles cadastrées H 2608 et H 2611 et à déplacer un candélabre entravant la sortie de la parcelle cadastrée H 2738.

Le surplus (soit la somme de 1 200 €) sera payé à Madame GOUA,

- la vente par la commune à Monsieur Jérémie DUPUY de la parcelle cadastrée H 2738, d'une contenance de 1a 12ca, pour une valeur de 1 200 €.

Ces deux actes sont liés et doivent être réalisés concomitamment.

Les frais, droits et émoluments relatifs à cet échange seront divisés entre les consorts Dupuy / Goua et la commune, proportionnellement à la superficie des parcelles acquises suite à l'échange, soit 61,51 % pour la commune et 38,49 % pour les consorts Dupuy / Goua.

◆ **Participation aux charges du gîte par les occupants**

Une famille ukrainienne occupe le gîte communal depuis mai 2022 à titre gracieux. Le gîte n'étant pas un logement destiné à accueillir de l'habitation à moyen ou long terme, la commune accompagne actuellement cette famille pour être relogée dans un cadre adapté à leur situation familiale.

Dans l'attente, la famille souhaitant participer aux frais d'occupation du gîte, le Conseil municipal propose d'appliquer une participation de 250€/mois pour l'ensemble des charges supportées par la commune, à compter du 1^{er} octobre 2022 et jusqu'au 31 juillet 2023.

◆ **Demande de subvention auprès de la DRAC pour la restauration du vitrail N°2 et de la raquette de protection de l'église Saint-Martin**

L'église Saint-Martin de Landiras présente des dommages sur ses vitraux. Une partie de l'église étant inscrite aux monuments historiques, ces travaux peuvent faire l'objet d'une subvention de la DRAC.

Le vitrail n°2 a nécessité une intervention urgente avant effondrement.

Le coût total de cette opération est de 9 923 € HT (11 907,60 € TTC).

Le conseil municipal accepte le plan de financement provisoire :

- DRAC : 1 984,60 € (20 %)

- Autofinancement : 7 937,40 € (80 %)

◆ **Désignation d'un correspondant incendie et secours**

Un correspondant incendie et secours doit être désigné dans les conseils municipaux des communes qui ne disposent pas déjà d'un adjoint au maire ou d'un conseiller municipal chargé des questions de sécurité civile.

Cet élu doit être un interlocuteur privilégié du service départemental ou territorial d'incendie et de secours dans la commune sur les questions relatives à la prévention, la protection et la lutte contre les incendies.

Ses missions sont variées : information, sensibilisation du conseil municipal et des habitants, préparation des mesures de sauvegarde, organisation des moyens de secours...

Par exemple :

- il peut participer, sous l'autorité du maire, à l'élaboration et la modification des arrêtés, conventions et documents opérationnels, administratifs et techniques du service local d'incendie et de secours qui relève, le cas échéant, de la commune,
- il peut concourir à la mise en œuvre par la commune de ses obligations de planification et d'information préventive et à la définition et à la gestion de la défense extérieure contre l'incendie.

La désignation de cet élu permettra de mettre en place plus facilement les plans communaux et intercommunaux de sauvegarde (PCS) dont le régime a été étendu à de nombreuses communes.

Monsieur Jean-Philippe Dulou est désigné en tant que correspondant incendie et secours.

◆ **Désignation de personnes ressources auprès de la mission locale**

La Mission Locale des Deux Rives a exprimé la volonté de disposer auprès de chaque collectivité locale adhérente, de deux personnes ressources, un élu et un agent de la collectivité.

Ces deux personnes seront susceptibles d'être contactées par les services de la Mission Locale pour toute situation particulière de Jeunes de 16/25 ans résidant sur la commune.

- Alain Giroire, conseiller municipal,
- Corinne Alonso, agent communal,

sont désignés en tant que personnes ressources auprès de la Mission Locale des Deux Rives.

Nous enregistrons une recrudescence des cambriolages sur notre territoire.

Notre commune n'est pas épargnée.

La gendarmerie nous demande d'être réactif afin de les alerter le plus rapidement possible dès que nous apercevons quelque chose de suspect.

Soyons surtout solidaires.

Voici quelques conseils qui seront une arme dissuasive contre ces agressions

Si vous vous absentez de votre domicile :

- Indiquez à vos voisins, votre famille proche que vous partez afin qu'ils gardent un « oeil » sur votre habitation.
- Si personne ne peut passer régulièrement chez vous, pendant votre absence, prévenez les services de la gendarmerie

qui dépêcheront de temps en temps une brigade dans le but d'observer si la situation est normale.

- Vous pouvez aussi proposer à des amis, famille, de venir passer des vacances chez vous en votre absence.
- Vous pouvez faire appel à un service de gardiennage à domicile, le home-sitting. Des retraités se proposent de garder votre maison, contre une rémunération quotidienne.
- Évitez de préciser les dates de votre absence sur le répondeur téléphonique, laissez le message habituel.

Une présence éloigne les cambrioleurs. Alors, donnez des signes

- En jouant avec la lumière.
- En vous équipant de programmateurs permettant d'allumer des spots ou des spots s'allumant dès la détection d'une présence.
- En programmant aussi une radio.

Protégez votre habitation :

Serrures de sécurité, doubles vitrages, installation de grille de protection à des fenêtres « sensibles », alarmes ...

Les cambrioleurs ne s'attarderont pas, s'ils s'aperçoivent qu'une maison présente une bonne protection pour y pénétrer par effraction, abandonneront et passeront à la suivante.

Alain Giroire



Action Seniors en vacances

En partenariat avec le pôle Accompagnement citoyen de la Communauté de communes Convergence Garonne, la MSA organise pour la 2^e année, un départ en vacances à destination des seniors dans le cadre de « la charte de solidarité avec les aînés ».

Ce dispositif Seniors en vacances de l'ANCV (Agence Nationale des Chèques Vacances), donne l'opportunité de proposer à un groupe de 20 personnes habitant sur la CDC, un accompagnement pour organiser et planifier un séjour.

Il favorise l'accès aux vacances, il permet de rompre l'isolement, il aide à créer du lien en faisant des rencontres, et à développer des solidarités.

Les conditions sont les suivantes :

- être seul(e) ou en couple,
- être retraité ou ayant plus de 55 ans avec un handicap et bénéficiant d'une Allocation aux Adultes Handicapés (AAH),
- ne pas ou peu partir en vacances.

Au fil de cet accompagnement, il sera proposé 5 rencontres. Elles permettront de construire le projet avec les personnes ciblées et de fédérer le groupe en créant du lien.

Le séjour se déroulera sur 5 jours et 4 nuits ou 8 jours et 7 nuits.

L'hébergement se fera en chambre double ou twin, en pension complète, transport non compris.

Pour toute information, vous pouvez contacter :

Sophie GUIRAUD au 06 16 67 32 13
Travailleur social MSA
ou Edwige CASTAING au 06 33 11 74 57
du pôle Accompagnement citoyen de la CDC Convergence Garonne.

Un programme complet avec des sorties, des visites, des jeux, des soirées vous sera proposé.

Une aide financière est accordée en fonction du revenu net imposable par l'ANCV à laquelle il faut ajouter une aide dans le cadre de la charte de solidarité.

Alain Giroire

Les déjections canines

Tout propriétaire de chien, avant l'acquisition de son animal, a au moins pensé une fois au problème que constituent les déjections de son ami à quatre pattes. Certaines personnes ont vite réglé le souci en laissant leur chien faire comme bon lui semble sur leur terrain et à « miner » celui-ci de ses nombreuses crottes.

D'autres, cependant, ont jugé bon de promener leur chien deux à quatre fois par jour, pour laisser à leur toutou le soin de faire ses besoins dans la nature, ou sur les trottoirs, ce qui n'est bien évidemment pas apprécié par les habitants. Ces crottes constituent une véritable nuisance même à la campagne.

Pour faire face à ce fléau, l'État français a rédigé un article, dans son nouveau Code Pénal, mettant en garde contre les fameux déchets de nos animaux de compagnie.

Ainsi, l'article R.632-1 du nouveau Code pénal dispose que : « est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2^e classe, le fait de déposer, d'abandonner

ou de jeter, en un lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux ou tout autre objet, de quelque nature qu'il soit, si ce dépôt n'est pas effectué par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation. (...) »

En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

Des petits sacs permettant de ramasser les déjections des chiens sont disponibles dans le commerce.



En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 2^e classe (à minima 35 euros).

Alors, tout simplement, que ce soit sur les trottoirs ou les espaces verts, pour le bien et la santé de tous, dans le respect de la vie collective, merci de ramasser les déjections de votre animal !

Nicolas Mercier

Conférence sur la forêt

Plus de 250 personnes étaient présentes à Landiras jeudi 10 novembre à la conférence-débat sur la forêt !

C'est un public très divers: propriétaires, sylviculteurs, pépiniéristes, élus, naturalistes, enseignants, associations et un grand nombre d'habitants de la commune, de tout le Sud-Gironde et même de Bordeaux-Métropole, qui a suivi avec une grande attention la conférence d'Alexis Ducouso, chargé de mission à l'INRAE Aquitaine, « Découvrir notre forêt. Les incendies et après ? »

Le débat qui a suivi a été riche, avec de nombreuses remarques et questions de fond.

Ce grand nombre de participants et leur intérêt manifeste montrent que la forêt est devenue un sujet concernant la société tout entière, avec une forte attente économique, écologique et sociale de la part des habitants.

Il est indispensable maintenant d'engager, pour reprendre la conclusion du conférencier, un travail d'intelligence collective.

Notre association tient à remercier Alexis Ducouso pour la pertinence de son in-

tervention et pour sa grande disponibilité ainsi que Jean-Marc Pelletant, maire de Landiras, pour son aide et pour l'accueil dans la salle municipale.

Denise Cassou

Les documents de la conférence sont en ligne :

lea.asso.free.fr/conforet/index.html

Contact : lea.asso@free.fr



Enfin France Services est dans nos murs ! >



Landiranaises, Landiranaï, vous avez besoin d'un conseil ou même d'une aide dans vos démarches, auprès :

- de la Caisse d'allocations familiales (RSA, aide au logement, etc.),
- de l'Assurance maladie et de l'Assurance retraite,
- des Finances publiques (documents fiscaux, taxe foncière, etc.),
- de Pôle Emploi,
- de la MSA,
- des organismes chargés de délivrer les documents officiels (passeport, carte nationale d'identité, etc.),
- ou ceux chargés de défendre vos droits,

une conseillère est à votre disposition tous les jeudis après-midi de 14 h à 17 h, au bureau du CCAS (à côté de la bibliothèque).

Line Baraduc



Permanence France services de la factrice et chargée de clientèle/animatrice France services de La Poste

France services Barsac



Les bonnes pratiques pour faire des économies d'énergie >

- ▶ Baissons le chauffage quand nous partons
- ▶ Couvrons nos casseroles pour cuisiner
- ▶ Baissons la température de l'eau chaude
- ▶ Éteignons la box quand nous n'en avons pas besoin
- ▶ Éteignons la lumière en sortant d'une pièce
- ▶ Éteignons nos appareils au lieu de les mettre en veille
- ▶ Vérifions l'étiquette énergie avant d'acheter
- ▶ Préférons les LEDs aux ampoules classiques
- ▶ Utilisons de préférence nos appareils pendant les heures creuses
- ▶ Préférons le programme ECO du lave-linge et du lave-vaisselle

Alain Giroire



Pour mieux se familiariser avec le numérique

En partenariat avec l'ASEPT (Association Santé Éducation Prévention sur les Territoires), notre commune a permis à quelques seniors de se familiariser avec les nouvelles technologies (internet, tablette, smartphone).

Des premiers ateliers pour débutants se sont déroulés en juin et juillet 2022.

Ils ont permis aux participants de se lancer pour découvrir comment naviguer en toute autonomie sur internet, savoir utiliser sa messagerie, découvrir les réseaux sociaux, savoir télécharger des applications (jeux, musique, recettes de cuisine...) et les utiliser, apprendre à consulter son espace santé, retraite, services publics, accéder au site de la commune et des associations, aux actualités locales et nationales pour s'informer.

Après ce premier temps d'apprentissage, 6 autres ateliers hebdomadaires de 2 h nous ont été proposés afin de perfectionner les acquis. Ils ont commencé début novembre et 8 personnes y participent assidûment.

Ces ateliers animés d'une manière interactive, dans une ambiance conviviale, permettent d'apprendre :

- ▶ à maîtriser l'usage de sa messagerie, comment envoyer ou recevoir une pièce jointe ou un lien internet,
- ▶ à numériser des documents et les télécharger,
- ▶ à échanger avec ses proches par vidéo en utilisant les applications « skype », « zoom »...
- ▶ à protéger ses données personnelles, à identifier les risques d'internet, à adopter les bons réflexes,
- ▶ à gérer ses droits en ligne : assurance maladie, assurance retraite et découvrir les principaux espaces numériques pour effectuer ses démarches administratives.

Ces ateliers sont entièrement gratuits, financés par l'ensemble des caisses de retraites.

Ils s'adressent aux personnes à partir de 55 ans.

La durée des ateliers, au nombre de 6 est de 2 heures par semaine.

Les groupes ne doivent pas excéder 10 personnes.

Chaque participant doit s'engager à suivre le cycle complet des ateliers.



À l'heure où le numérique est de plus en plus présent dans nos vies, nous pouvons programmer dans les prochains mois d'autres ateliers (débutants ou perfectionnement) à condition de constituer un groupe de 8 personnes minimum.

Un projet porté par *Le Bivouak'* permettrait d'élargir ces ateliers à d'autres publics (jeunes, personnes en reconversion professionnelle, entrepreneurs démarrant leur activité...) avec un financement de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Quel que soit votre âge, vous pouvez vous signaler en mairie si vous éprouvez le besoin de mieux appréhender ces technologies ou de vous perfectionner.

Alain Giroire



Contact :

– Mairie de Landiras 05 56 62 50 28 ou www.landiras.fr/contactez-nous/

– Alain Giroire 06 81 70 91 66 ou solidarite@landiras.fr

« Hey, qu'est-ce qu'on mange ? » »

Cette question revient tous les jours sur les lèvres des enfants. Et bien pour une fois ce sont eux qui vont nous donner la réponse.

Avec l'accompagnement du gestionnaire de restauration (Albert Restauration) nous avons choisi de donner la parole aux enfants une fois par mois.

« C'est vrai ? On peut vraiment choisir ? » Quel plaisir de voir l'engouement face à une telle proposition !

Une boîte à idées a donc été mise en place dans la cantine. Tous les enfants qui



y déjeunent, ont pu y glisser leur papier. Nous connaissons bien évidemment déjà l'issue de ce vote, malgré tout, de jolies idées variées ont émergé...

Elles feront sans doute partie des prochains repas surprises.

Mais, et heureusement (sinon nous ne mangerions que des hamburgers frites) ce ne sont pas toujours les enfants qui choisissent leurs menus.

Les menus sont établis par une diététicienne. Elle les soumet à Isabelle, qui porte un œil assidu sur les mets les moins agréables pour les enfants. Elle sait ce qui va être jeté entièrement ou non.

Ensemble, elles peuvent discuter et aménager les menus.

Ensuite c'est au tour des cuisinières d'entrer en jeu ! Alice et Emmanuelle mettent tout en œuvre pour satisfaire les enfants et leur donner envie de manger... Au moins de goûter ! Elles y mettent tout leur cœur et leur énergie car ce n'est pas de tout repos que de préparer 250 repas par jour entre l'école de Landiras et l'école de Guillos... car oui nous cuisinons aussi pour Guillos.

Elles pèlent, elles râpent, elles épluchent... car n'oubliez pas que tout arrive prêt dans les cuisines !



Les produits sont livrés par plusieurs fournisseurs, tous les jours : épicerie, laitages, pain, légumes et fruits frais, viande, poisson frais, œufs bio... et le plus possible en circuit court, c'est-à-dire avec des producteurs locaux ou entreprises locales... comme le *Fournil de Jules* à Landiras par exemple.

Les repas du jour sont cuisinés dès le matin par Alice et Emmanuelle, c'est pour cette raison que quelquefois dès 8 h 30, vous avez déjà les bonnes odeurs qui s'échappent de la cantine jusqu'au parking des écoles.

Isabelle Poirier

Le périscolaire modernise sa communication ! »

Plusieurs fois par an nous réalisons des enquêtes pour mesurer le degré de satisfaction des parents mais aussi des enfants, quant aux services rendus autour de l'école (Cantine, Périscolaire, Mairie)



Pour ce début d'année, nous avons choisi de mettre l'accent de cette mesure sur la communication et les outils utilisés par le service périscolaire.

Pour 100% des réponses, le mode de communication le plus efficace à utiliser pour envoyer des informations nouvelles, récolter les inscriptions, nous faire le relais de la Mairie est l'envoi par mail.

Nous contacterons dorénavant les parents et responsables des enfants par mail en utilisant les adresses que vous nous avez fournies en inscrivant vos enfants au service périscolaire ! Attention, si vous ne l'avez pas fournie, le temps de pause

méridienne est également du périscolaire, un rappel va être fait !

Ainsi, nous participerons également tous à un comportement écologique positif (moins de papier, d'encre, d'énergie pour lier le tout), mais aussi économique (moins de dépenses pour la collectivité).

Cet usage sera mis en place progressivement d'ici la fin de l'année scolaire pour devenir général à la rentrée prochaine.

Nous pourrions accompagner les parents qui le souhaitent si besoin, mais soyez rassurés, toutes les familles et responsables des enfants disposent d'une adresse mail.

Valérie Méneret

Séjours enfants

Nous proposons ci-dessous pour le mois de février 2023 deux séjours à la neige, avec une participation unique de la mairie d'un montant de 100 € par enfant, habitant à Landiras.



Séjour neige
Débutants & Expérimentés
Du 12 au 17 février 2023
De 12 à 17 ans

Journées ski
l'après-midi avec un moniteur professionnel

Autres activités : Construction d'igloo et Luges Randonnée raquettes

Animations de soirée et veillées Initiation au sauvetage en montagne

Activités à la station de Piau-Engali
Hébergement au Château Rolland à Guchen

Tarif : 340€ + 6 journées au tarif séjour Cdc
Si le jeune habite Landiras, 100€ seront pris en charge par la mairie

Dossier d'inscription sur : la-frayse.ufcv.fr
Contact pour inscription : domaine.delafrayse@ufcv.fr

Pour toute demande d'information, veuillez contacter : S. Bühr, 06 30 26 78 57




SÉJOUR À LA MONTAGNE
A FOND LES FLOCONS !
Du 05 au 10 février 2023
~ De 7 à 11 ans ~

Activités au choix* Activités à la station de Piau-Engali

Cours de ski En demi journée Avec un moniteur de ski professionnel Hébergement au Château Rolland à Guchen

Randonnée en raquette

Construction d'igloo & Luges

Chiens de traîneau

Sauvetage en montagne

Animations du soir et veillées

Tarif : 310€ + 6 journées au tarif séjour Cdc
Si l'enfant habite Landiras, 100€ seront pris en charge par la mairie

Dossier d'inscription sur : la-frayse.ufcv.fr
Contact pour inscription : domaine.delafrayse@ufcv.fr

Pour toute demande d'information, veuillez contacter : S. Bühr, 06 30 26 78 57

*Chaque jour, votre enfant pourra choisir ses activités en fonction du planning et des places disponibles




Le Jazz Chamber Orchestra fait le plein du Foyer Municipal

Les articles de l'Arbre de Noël du CCAS et du repas de fin d'année des anciens seront diffusés dans le LIEN du mois d'avril 2023

Concert du 18 novembre

Une soirée toute débridée dont Landiras avait bien besoin et animée par le Jazz Chamber Orchestra.

Ambiance du Cotton Club, bar de Harlem d'abord tripot pour alcool prohibé, puis lieu réputé de la culture jazz.

À Landiras, pas de whisky frelaté mais un bon Graves rouge pour permettre à ce jazz traditionnel d'être magnifiquement servi par des musiciens locaux offrant la meilleure musicalité de leurs instruments avec beaucoup de fantaisie voire d'une certaine loufoquerie.

Comment ne pas avoir été séduit par le clarinettiste Denis Girault et son jeu musical tout en finesse ou même par le balizacais Laurent Mastella à la guitare et au banjo ainsi que Cyril Dubile au trombone, chacun assurant parfaitement leur solo ou accompagnant les deux autres trublions de la soirée.

Instrument incongru que le washbord utilisé par Jérôme Martin, instrument étonnant dont la base métallique pourrait ressembler à la planche à laver de la mère Denis et qu'il fait résonner avec la com-



plicité de dés à coudre. Le même Jérôme Martin au chant et à la batterie qui, dans le costume de Cab Calloway, sait soit se transformer en tendre crooner et déclarer sa flamme à une contrebasse soit chauffer la salle avec le légendaire Ha-Dee-Ha-Dee-Ha-Dee-Ha-.....

Et puis bien entendu le maître de cérémonie, Fred Lasnier, au chant et à la

contrebasse, connu et reconnu par son approche française du jazz et ses clowneries de musicien ronchon et pince sans rire.

Cinq têtes de jazz qui ont fait vibrer les spectateurs venus nombreux et quelquefois de très loin pour le plaisir de la musique et de la gaîté.

Line Baraduc

Nicolas Saez : quartet flamenco en mi sitio

Concert du 20 janvier à 20 h 30 au Foyer municipal

Nicolas Saez, guitariste et compositeur franco-espagnol, continue de cheminer sur les routes flamencas avec la singularité qui le caractérise.

Autodidacte et travailleur acharné, il ose désormais imposer son style délicat,

sensible et actuel toujours connecté aux racines du flamenco qui lui sont chères.

Sa musique, teintée de nombreuses nuances, est inspirée par des guitaristes tels Vincente Amigo, Antonio Rey ou encore Dani de Morón, Jesús Guerrero...

Dans cette version en quartet il est accompagné de Sabrina Romero aux percussions, chant et performance dansée, de Julien Cridelausa à la basse et de Nicolas Frossard au violon.

Bernard Petit



Spectacle Osmose : « La Porte à côté »

Le vendredi 24 février à 20 h 30 au foyer municipal

Le Théâtre *Osmose*, compagnie d'amateurs qui a déjà présenté « l'ami Alibi » sur la scène de Landiras, revient avec son dernier spectacle : « La Porte à côté ».

Cette comédie, romantique et psychologique sur les sujets universels de l'amour et de la rencontre vus par Fabrice-Roger Lacan, est construite sur une base de légèreté où les répliques s'échangent vite, bondissant et rebondissant à un rythme plus que soutenu et plongeant les spectateurs dans l'univers de deux voisins.

Elle est psy et voisine de droite, lui voisin

de gauche vend des yaourts. Point commun : aucun.

Ils se détestent cordialement et s'affrontent régulièrement sur le palier.

Comme des millions de célibataires perdus dans la ville, ils explorent furtivement les sites de rencontres à la recherche de l'amour.

Et lorsque, enfin par la magie des tests d'affinités, ils trouvent l'âme sœur, ils ne résistent pas au malin plaisir de se l'annoncer, histoire de s'affronter encore une fois. La dernière !



On s'y amuse et s'y détend au Foyer municipal le vendredi 24 février 2023 à 20 h 30.

Entrée : 10 € ; + 12 ans 6 €.

Line Baraduc

La compagnie Le Chat perplexe : « Je m'suis fait tout p'tit »



Concert spectacle le vendredi 24 mars à 20 h 30 au Foyer municipal

Jean et Stella attrapent Georges par le bras et l'entraînent dans un drôle de chemin buissonnier !

Une course poursuite en Alfa Romeo, un dangereux trafic de spaghettis, un stage de yoga dans le sous-marin du commandant Cousteau, qui aurait imaginé que Brassens était un aventurier ?

Mais s'ils ont plus d'une ritournelle et d'une anecdote dans leur sac, ils en profitent également pour convier M. Georges Brassens à s'exprimer sur le sujet. Comment ? M. Brassens est mort, dites-

vous ? Croyez-vous vraiment que ça va les arrêter ?

Un concert spectacle où chansons de Brassens et compositions originales poussent comme les herbes folles des prairies...

Qu'elle soit petite ou grande, classique ou populaire, la musique est un chemin ouvert à tous. Jean Métégnier et Stella Cohen Hadria vont en faire la démonstration joyeuse !

Adulte 10 € et + 12 ans 6 €.

Bernard Petit





Samedi 15 octobre, l'association *Vivre Ensemble* a eu le plaisir de fêter ses 20 ans. Élus, employés municipaux, sans oublier nos chères clientes et clients étaient conviés à partager un verre de l'amitié autour de douceurs salées et sucrées provenant de chez *Landi'Pizz* et du *Fournil de Jules*. Toute l'équipe de bénévoles tient à remercier la Mairie, qui nous prête gracieusement ses locaux, ainsi que les clientes et clients qui nous sont fidèles depuis 2002. M^{mes} Fouquet et Giroire, nos deux piliers, qui sont là depuis le début de ce beau projet, n'imaginaient certainement pas l'ampleur qu'il prendrait. Merci à elles pour cette belle initiative et leur implication. Aujourd'hui, nous traversons une crise sans précédent avec l'augmentation du prix de la vie quotidienne. Pour beaucoup, se vêtir

est devenu plus que secondaire et pourtant, c'est un bien de première nécessité. C'est pourquoi, nous n'avons pas augmenté nos prix et espérons répondre au mieux aux attentes de chacune et chacun. Pour cela, nous avons besoin plus que jamais de vos dons (vêtements femme et homme essentiellement). Nous vous rappelons que les recettes sont intégralement reversées notamment sous forme : de bons cadeaux pour Noël, d'achats pour l'école (des tablettes numériques cette année), de dons pour d'autres associations de Landiras et d'achats, plusieurs fois dans l'année, pour *Les Restos du Cœur* de Toulence. Encore une fois, merci à toutes et à tous, sans qui nous n'existerions pas. Toute l'équipe vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Sabine Maindron



Agréable moment sous le soleil d'octobre

Les associations ont jusqu'au 28 février 2023 pour remettre leur bilan à la mairie



Céline, l'entraîneur du club et l'équipe dirigeante souhaitent une belle année gymnique et ludique pour 2023 à tous ses adhérents.

Nos petit(e)s gymnastes ont suivi les cours de gymnastique avec assiduité depuis la reprise mi-septembre.

L'objectif est de préparer la compétition des loisirs de la 24^e coupe de Bordeaux qui aura lieu en mars pour obtenir une 3^e victoire !!!

L'année 2022 s'est clôturée par un petit spectacle présenté aux parents le mardi 13 décembre à 19h avec une démonstration du parcours gymnique avec les petits, d'enchaînements avec les plus grandes et une petite danse réalisée par tous les gymnastes du club. Le père Noël est apparu pour la joie de tous et à donner pour récompense, un petit cadeau en chocolat. Sportivement.

Christelle Ricaud,
Présidente

Rayon Vert sportif ?

Depuis la rentrée de septembre, nous avons constaté un regain d'intérêt pour les activités sportives. Est-ce dû à notre longue période d'inaction en raison du confinement, à une soudaine envie de se bouger plus, à la volonté d'être en meilleure forme ou au besoin de se retrouver ? Pas de réponse précise. Toujours est-il que nous sommes plus de 40 inscrits soit pour les étirements et la relaxation, soit pour la gymnastique, soit pour les deux ! Et plus de 20 marcheurs le lundi ! Mais ce sont souvent les mêmes qui mettent ainsi toutes les chances de leur côté pour une forme optimale : il n'y a pas de doute que la convivialité y contribue aussi. Les cours sont menés par Tania Boudet qui essaie de mener ce petit monde non vers une performance mais vers du bien-



être. Il faut dire que la tâche n'est pas facile, les bavardages de début de cours scellant les retrouvailles hebdomadaires et permettant les échanges. De 60 à 88 ans les participants appr-

cient ces moments d'effort et de détente chaque semaine. Les adhérents du Rayon Vert seraient-ils des sportifs dans l'âme ?

Sylviane Fauthous

Arts et gourmandises

Notre première année

Un bilan sur nos manifestations de 2022. Avant cela un grand merci à nos élus qui nous ont permis de reprendre cette association. Merci aussi aux services techniques de la commune que nous sollicitons à chaque manifestation.

Nous avons débuté par une exposition d'art au mois d'avril, un moment de partage entre les artistes, les auteurs et le public, un concours de peinture avait été organisé et M^{lle} Julia Armelin fut 3^e du concours. Nous avons eu aussi la présence du groupe *Franke Sailla Duo*.

Ensuite le marché de printemps avec 20 exposants s'est bien déroulé. Au mois de septembre le marché d'automne avec encore plus d'exposants. En octobre notre 2^e exposition d'art. Et pour finir le marché de Noël où nous avons environ 60 exposants. Très belle journée, il y avait le père Noël et le groupe *Franke Sailla Duo*.

Et pour finir merci aux bénévoles qui viennent nous aider.

Bonnes fêtes

Séverine et Isabelle

Notre programme pour début 2023

- 29 janvier : assemblée générale et ensuite l'après-midi venez danser avec un groupe de musique
- 26 février : De fil en aiguille
- 29 avril : exposition d'art et auteur
- 14 mai : marché de printemps



APE La Loco

Mesdames et Messieurs attention, le train *La Loco* en provenance de la rentrée 2022 va entrer en gare.

Après un petit déjeuner d'accueil le 1^{er} septembre sous le soleil, un premier arrêt a été effectué le 1^{er} octobre au loto de l'école. Organisé grâce au soutien des bénévoles, cet événement nous a permis d'offrir à l'école deux tablettes supplémentaires pour équiper les classes.

Nous avons ensuite fait escale à la journée d'Halloween. Défilé, bonbons et bal dansant ont ravi petits et grands.

Cette année, *La Loco* innove et vous a proposé de terminer l'année avec une bourse aux jouets le 11 décembre. L'occasion pour tous de vider les placards et faire de la place aux cadeaux que le Père Noël a déposé sous le sapin que

vous nous avez commandé.

Une pause s'impose, le temps pour nous de vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année.

Mais ne ratez pas le prochain départ, le 13 janvier pour le loto des enfants. Nous espérons vous y retrouver nombreux pour profiter des jolis lots qui viendront prolonger la magie de Noël de vos bambins.

Carnaval, chasse aux œufs, boum de printemps seront les prochains arrêts de notre périple avant le terminus le 30 juin pour la tant attendue kermesse de fin d'année. Encore plein de surprises vous y attendront.

Un vrai bonheur de partager ces moments de joie avec vous alors n'hésitez plus et embarquez à bord de *La Loco*.

.Nina Baranger



Renseignements :
ape.laloco.33720@gmail.com





Le Bivouak' : 9 ans de partenariat ! 6 ans d'existence et 5 ans d'activité !

Il y a 9 ans... l'idée de créer un tiers-lieu germe

« On a démarré l'aventure avec un accompagnement timide de nos proches... Je me souviens que beaucoup m'ont prise pour une folle à la tête d'un groupe d'entrepreneurs marginaux ! -des entrepreneurs qui créent un collectif pour monter une association... des fous ! », souligne la Présidente du Bivouak', amusée.

Par contre, d'autres nous ont vivement encouragés dans cette démarche. Nous avons trouvé des partenaires de poids, prêts à s'inscrire dans la durée, comme coéquipiers de l'aventure.

Quand on y pense : Aujourd'hui, il existe même un bottin de ces lieux de travail éco-respectueux et avant-gardistes ! Et qui l'aurait cru à l'époque ??

Quelques partenaires institutionnels et une naissance...

Mars 2016, le collectif d'entrepreneurs ose se risquer à créer l'association Le Bivouak' et passe ainsi à la vitesse supérieure.

La Région Nouvelle Aquitaine est plus qu'à ses côtés, elle le guide dans ses démarches administratives, juridiques. Un accompagnement fort à chaque instant, un soutien indispensable parfois.

Quant à la Mairie de Landiras, elle n'est pas en reste !

En effet, La Municipalité lance les travaux du bâtiment destiné à accueillir le tiers-lieu : un logement/gîte étape de Compostelle, une salle d'évolution pour l'école publique, un espace de coworking,

À ce jour, l'association loi 1901 du même nom que l'espace de coworking, LE BIVOUAK' existe toujours... c'est son 6^e anniversaire.

Des espaces innovants, vivants, modernes et éco-logiques !

Les tiers-lieux et les coworking sont plus qu'inscrits dans l'Economie Sociale et Solidaire et depuis toujours ancrés dans la Responsabilité Sociétale des Entreprises.

Les co-créateurs du Bivouak' sont ravis d'avoir fait partie des pionniers...

Ignorer de tels lieux à notre époque ou ne pas comprendre leur fonctionnement, leur utilité, ne pas les soutenir tient alors du déni volontaire de ne pas désirer évoluer...

Ce sont des outils indispensables pour le partage de connaissances, de savoir-faire, lieux de formations, de développements de projets professionnels, des incubateurs d'idées, d'actions solidaires et ou sociales, bref des lieux de vie pour Travailler Autrement !

Des espaces de bureaux partagés, des ateliers et des formations pour tous les publics

Le Bivouak' ? Lieu incontournable de vie :

- ▶ Développement personnel
- ▶ Formations
- ▶ Accompagnement à la reconversion professionnelle avec nos partenaires
- ▶ Ateliers divers
- ▶ Temps de rencontres interprofessionnelles



À cela, vous ajoutez des temps de partages réguliers organisés par les bénévoles du Bivouak' comme :

▶ Les Café-débats et l'Auberge espagnole : temps gratuits qui se déroulent une fois par mois. Des ateliers adaptés pour découvrir l'endroit en toute simplicité.

▶ Les Apéros-Champêtres entre professionnels : un jeudi par mois, mélangeant adhérents et non adhérents, utilisateurs ou non du coworking, mais des entrepreneurs convaincus et désireux de se retrouver pour un break semi-pro.

Le Bivouak' a volontairement choisi un format «terroir» et «intimiste» (nombre de places limité) pour faciliter la qualité des échanges et la découverte des professionnels du Territoire de la Nouvelle Aquitaine.

Des soirées «réseautage» qualitatives qui rencontrent un vif succès !

2023 ? Des projets toujours innovants en cours de création...

Suite au nouveau programme AMI de la Région Nouvelle Aquitaine lancé en Juillet... c'est en toute logique que Le Bivouak' s'est inscrit dans celui-ci souhaitant ainsi entériner un de ces leitmotivs : La transmission de savoirs et la lutte contre l'illectronisme.

L'objectif ? Des formations à proximité de tous, ouvertes à tous, quel que soit le statut ou l'âge et ce, en plein cœur de Landiras.

Des partenaires sociaux ont été sollicités, certains se sont déjà positionnés pour accompagner l'espace de coworking dans ce nouveau volet de l'aventure.

Affaire à suivre...

L'équipe des Bivouak'eurs



Batsères : un pin parasol contre l'oubli

Le pin parasol est devenu à travers l'histoire des religions et des persécutions un marquage 'paysagé' signalant naturellement une terre amie et un lieu de refuge ; il s'est ensuite orné de la symbolique de la sérénité et de la sécurité.

En replanter un reste un véritable passage de mémoire et c'est bien dans cet esprit que les habitants du quartier (hameau) de Batsères et la DFCI (Association de défense de la forêt contre l'incendie) ont souhaité le planter près de chez eux.

Ne pas oublier ce redoutable incendie de l'été 2022 qui s'est approché si près des maisons sans les atteindre ; Ne pas oublier et remercier la DFCI de sa présence rassurante et de ses missions sécurisantes, jour et nuit, et ce jusqu'à la fin de l'été.

Ce pin parasol qui marque aussi la volonté de voir se repeupler la forêt dévastée a été implanté sur les terres de la contau (1).

Les contaliers ont offert l'arbre et la DFCI l'apéritif. Le quartier de Batsères a répondu présent avec l'ensemble de ses habitants et surtout des derniers arrivants qui cet été avaient prévu de passer les congés à restaurer leur nouvelle habitation mais qui ont



été saisis par l'élan du bénévolat initié par la DFCI pour lutter contre l'incendie.

A toute la symbolique de ce pin parasol, Batsères peut se permettre d'ajouter : le dévouement, le courage, l'esprit d'initiative et...l'esprit festif.

La contau de Batsères

(1) Contau : concession de terres faite par le Seigneur à des habitants de la paroisse pour les cultures et le pacage des troupeaux.



Proverbe gascon

28 janvier Saint Charlemagne

Les écoliers doivent fermer livres et cahiers.

Aeproèr gascon

Lous éscouliès di-ouent barra libres et ca-yès.



Mairie de Landiras

Place du XI Novembre - 33720 Landiras
Tél. 05 56 62 50 28 - Fax 05 56 62 48 69
Retrouvez-nous sur le web www.landiras.fr
www.facebook.com/mairiedelandiras/

Heures d'ouverture

Lundi, mardi et jeudi : 8 h 30 - 12 h
13 h 30 - 18 h
Mercredi : 8 h 30 - 12 h
Vendredi : 8 h 30 - 12 h - 13 h 30 - 16 h
Fermée le samedi en juillet et août

Prochain bulletin municipal début avril 2023
Vous êtes invités à faire parvenir vos articles à :
leliendelandiras@gmail.com
avant le 8 mars 2023.

Numéros utiles

- Samu.....15
- Police - Gendarmerie17
- Pompiers.....18
- Urgence SMS.....114
(personnes sourdes ou malentendantes)
- Centre anti-poison05 56 96 40 80
- Numéro d'urgence européen.....112
- Information Coronavirus0 800 130 000
- Samu social (sans abris).....115
- Allô enfance en danger119
- Enfants disparus116 000
- Violences femmes info (24h/24 - 7j/7)39 19
- Aide aux victimes de violences116 006
- Maltraitance des personnes âgées
ou handicapées39 77
- Fil santé jeune32 24
- Sexualité/contraception0 800 803 803
- CEID addictions (Comité d'étude et d'information sur la drogue - Bordeaux).....05 56 44 84 86
- Alcool Info Service0 980 980 930
- Alcooliques anonymes09 69 39 40 20
- Tabac info service0 825 309 310
- Drogues info service.....0 800 231 313
.....0 120 231 313
- Écoute cannabis.....0 811 912 020
- Cancer info service.....0 810 810 821
- Sida info service.....0 800 840 800
- SOS Amitié (7j/7 - 24h/24)09 72 39 40 50
- SOS Amitié (Bordeaux)05 56 44 22 22
- Prévention du suicide - Détresse
psychologique (7j/7 - 24h/24).....31 14
- Écoute suicide01 45 39 40 00
- Hôpital de Langon05 56 76 57 57
- Électricité.....09 72 67 50 75
- Gaz08 00 47 33 33
- Eau.....0 977 408 408
- Mairie Landiras.....05 56 62 50 28
- Communauté de communes *Convergence
Garonne* (dont portage repas).....05 56 76 38 00
- Sous-préfecture de Langon.....05 56 90 60 60
- Trésorerie de Cadillac.....05 56 62 65 01
- La Poste (service client).....36 31
- Collecte déchets
encombrants (COVED).....0800 132 232
- Collecte déchets
ménagers (CdC).....05 56 76 38 10
- Déchetterie05 56 62 56 12
- Transport Gironde0 974 500 033
- Pôle Emploi39 49
- Point Justice (accès au droit).....30 39
- Mission locale des *Deux Rives*.....05 57 98 09 80
- S.P.A. Gironde.....05 56 34 18 43